



VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ?

.....

Les coopératives forestières françaises proposent des projets forestiers de décarbonation qui respectent des critères de qualité environnementale très forts au plus proche de votre implantation.



.....

Ces projets vertueux sont **certifiés par le Label Bas-Carbone**, mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique.



LABEL BAS CARBONNE

LES COOPÉRATIVES VOUS ACCOMPAGNENT
ET VOUS CONSEILLENT DANS VOTRE DÉMARCHE,
SELON VOS BESOINS ET OBJECTIFS.



LE CYCLE DU CARBONE



LA QUALITÉ DE NOS PROJETS EST AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER DE PROFESSIONNELS FORESTIERS



POURQUOI UNE COOPÉRATIVE ?

- **Entreprise créée et administrée par des propriétaires forestiers.** Au sein de la forêt privée française morcelée, elle permet le regroupement économiquement nécessaire des propriétaires forestiers privés afin d'optimiser la gestion et la valorisation durables de leurs forêts. Cette gestion permet de produire durablement du bois français, un matériau écologique et renouvelable qui répond aux enjeux et besoins de notre société.
- **Une société de personnes fondée sur des valeurs communes.** Des valeurs de responsabilité, de solidarité et de transparence. Des engagements réciproques et durables se nouent entre la coopérative et ses membres qui sont à la fois associés, clients et producteurs.
- **Implication au niveau local.** Elle se caractérise par son lien étroit avec les forêts du territoire sur lequel elle est établie. Elle est à l'écoute active des préoccupations et besoins des territoires et des acteurs locaux.
- **Engagement sur les innovations en forêt.** Elle est engagée dans la réalisation des travaux de recherche, de développement et d'innovation (RDI) pour développer de nouvelles techniques de gestion et de production forestières, notamment en lien avec le changement climatique.
- **Engagement dans un système de qualité.** Elle est engagée dans le système de management qualité ISO 9001*. Sa politique qualité, sécurité, environnement est au cœur de ses activités et définit les actions qu'elle mène pour ses adhérents.



*Périmètre du certificat ISO 9001 :

Services aux propriétaires forestiers, études et projets. Travaux forestiers non sous-traités et sous-traités. Approvisionnement des propriétaires en fournitures diverses et formation.

POURQUOI LA FORÊT ?

- **2^{ème}** puits de carbone de la planète
- **20 à 25 %** des émissions annuelles françaises de CO₂ sont absorbées par la forêt (source : Etude Inra IGN 2017)
- **3 S** pour lutter contre l'effet de serre :
Séquestration du CO₂ de l'atmosphère par la forêt par le mécanisme de la photosynthèse.
Stockage du carbone dans les produits bois
Substitution à des matériaux plus énergivores en énergies fossiles par l'utilisation du bois construction et du bois énergie.
- Participe activement à l'atténuation du changement climatique. Cependant, elle est confrontée elle-même aux effets néfastes des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (incendies, tempêtes, sécheresses, ...).



POURQUOI UN LABEL ?

Le label Bas-Carbone, le dispositif national officiel créé par le Ministère de la Transition Ecologique pour certifier des projets de compensation carbone

Le label Bas-Carbone est un cadre national de certification de carbone volontaire qui offre des garanties de qualité et d'intégrité environnementale de projets permettant une réduction des émissions de CO₂ ou la séquestration de CO₂. Il permet ainsi de diriger des financements vers des projets vertueux pour le climat et l'environnement. Ces projets peuvent être financés par des entreprises, associations, collectivités et citoyens sur la base du volontariat.



VALORISEZ VOTRE DÉMARCHE DE SOUTIEN LOCAL ET CONTRIBUTION SOCIÉTALE EN SOUTENANT DES PROJETS FORESTIERS CRÉATEURS DE CRÉDITS CARBONE ET DE CO-BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX.

- Compenser volontairement vos émissions résiduelles de gaz à effet de serre.
- Contribuer volontairement à l'effort national d'atténuation du changement climatique.
- Contribuer à l'émergence de projets forestiers vertueux pour le carbone, la biodiversité, les sols, l'eau et le tissu socio-économique local.

Découvrez nos projets, créateurs de crédits carbone et de co-bénéfices, déjà labellisés sur le site du Ministère de la Transition Ecologique : www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone

LABEL BAS CARBONE



Mosaïque d'habitats de différentes espèces végétales et animales.

Grâce à ses racines, l'arbre stabilise le sol et diminue le risque d'érosion, il régule le régime hydrique en filtrant et emmagasinant une partie de l'eau.

En France, la filière forêt-bois représente plus de 400 000 emplois.

LES COOPÉRATIVES VOUS ACCOMPAGNENT

1

RECHERCHE DES PROJETS

- Recherche de terrains adaptés à votre demande et respectant les critères d'éligibilité au label Bas-Carbone.
- Projets locaux : nous couvrons l'ensemble du territoire français et nous avons un accès direct au terrain.
- Projets avec des co-bénéfices : essences adaptées à la station, emplois locaux, certification durable, etc.

2

CONTRACTUALISATION

Nos équipes disposent des compétences juridiques nécessaires à la réalisation et la reconnaissance des projets Label Bas-Carbone.

LABEL BAS CARBONE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

3

TRAVAUX DE (RE)BOISEMENT & MAITRISE D'ŒUVRE

La gestion durable des coopératives compte :

- **12 %** de la forêt privée en France,
- **30 000** chantiers réalisés par an,
- **75 %** des propriétaires privés privés certifiés PEFC.

**Avec 25 000 ha reboisés en 2019,
et 28 millions d'arbres plantés par an,
les coopératives forestières sont
les 1^{ers} reboiseurs en France.**

Savoir-faire & compétences : des équipes de professionnels forestiers compétents agréés.

- **1300 salariés** au sein des coopératives.
- Plus de **5 000 emplois indirects**, non délocalisables.

MAIS AUSSI...

- Ingénierie du montage des projets pour accéder à la labellisation
- Démarches administratives et suivi des projets sur le long terme
- Accès rapide à l'information et aux données de terrain
- Nos équipes disposent des compétences dans les calculs carbone et le montage des projets pour labellisation.

EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET





POUR METTRE EN ŒUVRE VOTRE PROJET CONTACTEZ :

COFORET - Coopérative forestière
Siège social : 1227 Rue centrale
69870 Lamure-sur-Azergues
contact@coforet.com
Tél : 04 74 03 14 38
www.coforet.com



Groupe Coopération Forestière
9 rue Buffault, 75 009 PARIS
florence.heuschmidt@gcf-coop.fr
Tél : 07 57 44 30 40
www.gcf-coop.fr

Les coopératives forestières sont membres de GCF,
union de coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire national.
Une politique Carbone coordonnée a été mise en place avec GCF et les coopératives.